

CASAMANCE - ELEVAGE

15562473

COMPTE RENDU DE MISSION

(19 octobre - 27 décembre 1972)

15067



M. Pierre MOYON
Docteur vétérinaire

I - CALENDRIER DE MISSION

- 16/10 - 26/10 : Bibliographie, visite aux responsables de l'élevage à Dakar - définition de la mission.
- 26/10 - 5/11 : Préenquête - Tournée en Casamance, discussion avec les responsables locaux de l'élevage.
- 5/11 - 15/12 : Enquête proprement dite, interrogatoires et comptabilisation des troupeaux.
Visite de 55 villages et 160 troupeaux.
- 18/12 - 26/12 : Analyse des fiches de troupeau et de village.

II - ANALYSE DES FICHES

Compte tenu du temps défini pour cette étude (une semaine) il n'a pas été possible de pousser très loin l'analyse des fiches. Nous n'avons pu que calculer les moyennes des différentes classes. En particulier il nous a été impossible de faire une analyse statistique des résultats, ni même d'utiliser les renseignements zootechniques des fiches.

A/ Concernant l'étude des troupeaux nous avons déterminé une structure du troupeau pour les régions de Basse Casamance (ethnie Diola) de Moyenne Casamance (ethnie Diola, Balante, Peuhl, Mandingue), de Haute Casamance (ethnie Peuhl et Mandingue).

- 1) Pour chacun de ces groupes, nous avons regroupé dans un tableau n° 1 :

- le nombre de familles d'éleveurs étudiées
- le nombre d'individus par famille que nous avons classé suivant le pourcentage d'hommes, de femmes et d'enfants
- le nombre d'animaux mesurés pris dans des troupeaux individuels
- le nombre moyen d'animaux dans les troupeaux ci-dessus
- le nombre d'animaux mesurés pris dans les troupeaux du village
- le nombre moyen d'animaux dans les troupeaux ci-dessus
- le pourcentage de propriétaires de boeufs de traits dans les éleveurs visités
- les sorties du troupeau (ventes, abattages, dons, mortalité)
- les entrées du troupeau (achats, dons, naissances)
- le croît du troupeau (pourcentage du nombre d'animaux supplémentaires par rapport au nombre d'animaux de début d'année)
- la mortalité, par rapport au troupeau de départ et ventilation suivant l'âge
- le pourcentage de vaches pleines par rapport à l'effectif actuel du troupeau
- le pourcentage de ♀ âgées de 3 ans au plus
- le pourcentage de fécondation :
$$\frac{\text{nb. de fécondation}}{\text{nb. de } \begin{matrix} \text{♀} \\ \text{ } \end{matrix} \text{ } \geq 3 \text{ ans du troupeau de départ}} \times 100$$
- le devenir des foetus :
 - . le nombre d'avortement et de morti-natalité rapporté au nombre de fécondation
 - . le nombre de veaux morts la 1ère année rapporté au nombre de veaux nés vivants
 - . le nombre de veaux morts la 2ème année rapporté au nombre de veaux restant de la 2ème année
 - . le pourcentage de veaux vivants à la fin de la 2ème année.

2) Le tableau n° 2 regroupe la structure en pourcentage des troupeaux, représentée graphiquement dans les tableaux 2a à 2g.

3) Conclusions :

Compte tenu de l'impossibilité de l'étude statistique il est difficile de conclure sur les différences constatées.

Un point à noter est les chiffres de l'exploitation du troupeau, comparés à la structure du troupeau.

Alors que l'étude des courbes des mâles montre leur exploitation journalière, le taux d'exploitation reste faible (5 %).

L'étude de la composition des femelles montre un déséquilibre provenant d'un gonflement des classes reproductrices 4-5 et 6.

Plusieurs explications sont possibles :

- l'adjonction aux troupeaux (même ceux considérés comme individuels) d'animaux de ces classes appartenant à des petits propriétaires (1 ou 2 animaux)
- un échange des ♂ de boucherie contre des femelles pleines
- une transhumance des animaux du Sud de la Casamance, fuyant les razzias ; les propriétaires n'ayant emmené que les ♀ de ces classes.

Un autre point notable est le croît du troupeau (10-20 %) inhabituel dans les troupeaux africains. Ce croît provient sans doute d'un apport extérieur, certainement de femelles des classes 4 à 6.

Le problème est de savoir d'où viennent ces femelles car le taux d'achat reste faible.

Il serait possible que cet accroissement soit le résultat momentanée de l'afflux des femelles citées plus haut et l'étude actuelle ne refléterait qu'un bouleversement de l'élevage en Casamance dû aux accidents frontaliers.

B/ Etude des villages :

- 1) Le tableau n° 4 regroupe par arrondissement les estimations des surfaces cultivées.

- 2) Le tableau n° 3 représente les moyennes calculées des différentes questions, par région et ethnie dominante :
- nombre de villages étudiés
 - nombre moyen d'habitants par village
 - nombre moyen de chefs de familles par village
 - pourcentage de personnes actives par rapport au nombre total de personnes
 - pourcentage d'éleveurs par rapport au nombre total de familles
 - pourcentage d'agriculteurs par rapport au nombre total de familles
 - pourcentage d'agriculteurs-éleveurs par rapport au nombre total de familles
 - pourcentage de propriétaires de bovins par rapport au nombre total de familles
 - pourcentage de propriétaires de boeufs de traits par rapport au nombre total de familles
 - pourcentage de possesseurs de charrues par rapport au nombre de propriétaires de boeufs de traits
 - pourcentage de possesseurs de charrettes par rapport au nombre de propriétaires de boeufs de traits
 - pourcentage de possesseurs d'autres matériels par rapport au nombre de propriétaires de boeufs de traits
 - nombre d'habitants pour une classe d'école
 - nombre d'habitants pour un dispensaire
 - nombre d'habitants pour un magasin coopératif
 - nombre d'habitants pour un puits
 - nombre d'animaux pour un poste vétérinaire
 - nombre moyen de bovins par éleveur de boeufs
 - nombre moyen de boeufs de traits par propriétaire
 - nombre moyen de moutons par propriétaire
 - nombre moyen de chèvres par propriétaire
 - nombre moyen de porcs par propriétaire
 - nombre moyen de troupeaux par village
 - pourcentage de troupeaux suivant la taille
 - pourcentage de commercialisation des bovins

- pourcentage de commercialisation des ovins - caprins
- pourcentage de commercialisation des porcins
- prix moyen de vente (en 1.000 F CFA),

3) Conclusions :

La remarque concernant l'absence d'étude statistique des différences entre les groupes est valable pour cette partie.

En ce qui concerne l'exploitation du troupeau on constate que le chiffre de vente obtenu par l'étude des troupeaux est très voisin de celui obtenu par l'étude du village.

C/ Résultats hors tableaux :

1) Ethnie

Basse Casamance :

- 14 villages Diolas uniquement
- 3 villages Diola majoritaires + 1 ethnie
- 4 villages Diola majoritaires + 2 ethnies
- 1 village Diola majoritaire + 3 ethnies

Moyenne Casamance :

- { 8 villages Peuhl uniquement
- { 1 village Peuhl majoritaire + 1 ethnie
- { 1 village - 1 ethnie
- { 1 village - 2 ethnies sans dominance marquée
- { 2 villages - 3 ethnies sans dominance marquée
- { 5 villages - 4 ethnies sans dominance marquée
- { 5 villages Mandingue uniquement
- { 1 village Mandingue + 1 ethnie

Haute Casamance :

- { 2 villages Peuhl uniquement
- { 2 villages Peuhl + 1 Mandingue
- { 1 village Mandingue uniquement

2) Transhumance

En règle générale la transhumance se borne à éloigner les troupeaux de quelques kilomètres du village (2 à 3) pendant la période .

de culture (mai à décembre). Cinq villages de Moyenne Casamance pratiquent une transhumance plus grande :

- 1 de 3 à 10 km
- 2 de 10 - 20 km
- 2 > 20 km

dans tous les cas pour rechercher des points d'eau.

3) Gardiennage

Basse Casamance :

- 16/25 villages utilisent quelqu'un de leur famille
- 10/25 villages utilisent un peuhl salarié
- 1/25 villages utilisent un salarié non peuhl

Moyenne Casamance :

- 23/25 villages utilisent quelqu'un de la famille
- 6/25 villages utilisent un peuhl salarié

Basse Casamance :

- 5/5 villages utilisent quelqu'un de la famille
- 1/5 villages utilisent un peuhl salarié.

Quelque soit l'âge du gardien (enfant ou adulte), son origine (famille ou salarié), le gardien garde le lait et en a la vente (53/55 villages).

Dans deux villages le gardien peuhl reçoit :

- l'un 2.000 F/mois
- l'autre 150 F/bête/an.

4) Lait et beurre

La question, posée au niveau du village, était difficile et peu ont répondu.

Le mode de gardiennage et son paiement n'engage pas à la consommation de lait, car le propriétaire est obligé d'acheter au gardien le lait de son propre animal (20 à 25 F le l.).

Ethnie Région	Quantité consommée par famille	Quantité commercia- lisée par village	Production par vache et par jour
Basse Casamance			
Diola	1,3 l/jour	21 l/jour	0,25 l
Moyenne Casamance			
Divers	2,6 l/jour	19 l/jour	0,3 l
Peuhl	4,6 l/jour	12 l/jour	0,5 l
Mandingue	2 l/jour	18 l/jour	0,3 l
Haute Casamance			
Peuhl	3,8 l/jour	22 l/jour	1 l

Beurre

Equivalent en lait

Basse Casamance			
Diola	6,5 l/s.	4,0 l/s.	1 l/j.
Moyenne Casamance			
Divers	1,0 l/s.	2,5 l/s.	0,6 l/j.
Peuhl	1,5 l/s.	1,1 l/s.	0,5 l/j.
Mandingue	0,2 l/s.	0,4 l/s.	0,4 l/j.
Haute Casamance			
Peuhl	3 l/s.	0,9 l/s.	1,2 l/j.

Conversion calculée sur 20 l de lait pour 1 kg de beurre.

.../

5) Alimentation

Tous les animaux pâturent sur pâturage naturel, après la récolte (décembre) ; les animaux sont attachés la nuit sur les champs jusqu'en mai.

Aucune culture fourragère n'est pratiquée.

Tous les boeufs de traits reçoivent une alimentation complémentaire (fanés d'arachide 5 kg/animal/jour ou sons 1 kg/animal/jour). Parmi les autres animaux, seuls 3/150 éleveurs donnent une alimentation de complément aux veaux et vaches (feuilles, sons, fanés d'arachide) en fin de saison sèche.

6) Abattages

Tous les villages pratiquent des abattages rituels ou cérémoniels. Suivant la richesse du village on abat des boeufs, petits ruminants, porcins.

Ces abattages représentent environ 1% du troupeau.

7) Utilisation des peaux.

Tous les éleveurs font sécher les peaux pour les utiliser comme tapis de prière ou de case (petits ruminants) ou les vendre (bovins).

Loin des centres, les éleveurs ont été unanimes pour se plaindre de l'arrêt des tournées de ramassage de peaux en brousse des commerçants.

Région	Basse Casamance	Moyenne Casamance				Haute Casamance	
Ethnie	Diola	Peuhl	Mangingue	Balante	Diola	Peuhl	Mandingue
Parasitisme	7	-	-	-	2	-	1
Charbon	2	7	2	-	-	8	-
Trypanosomiase	1	-	-	-	5	1	-
Pasteurellose	1	2	2	-	2	2	-
Sècheresse	2	-	-	-	-	1	-
Empoisonnement	1	-	-	-	-	-	-
Traite forte (veaux)	1	-	-	-	-	-	-
Péripneumonie	-	-	-	-	-	2	-
Nombre de réformes	14	7	4	-	6	12	1

S. A. I. C. I.
Documentation.

LISTE DES VILLAGES CHOISIS
POUR L'ENQUETE ELEVAGE CASAMANCE 1972

ARRONDISSEMENT LOUDIA-CUCLOFF

Quartier Djibetène (1)
Quartier Haër (1)

OUSSCUYE

KABROUSSE

Djirack (1)

ZIGUINCHOR

NYASSIA

· Nyassia { Etomé (1)
 { Kaélou (1)
 { Nyassia (1)

Dar es salam

Essyl (2)

BIGNONA

DILOULOU

Kafontaine (6)
Diouloulou (4)
Belaye (6)

TENDOUCK

Balingore (15)
Thionk Essyl (20)

SINDIAN

Suelle (2) (3)

Bougoutoum { Marougou
 { Kourouk
 { Bougoutoub (4)

· Diokadou (9) Kankandé (4)
Diameye { Diamaye (2)
Kankandé { Konsserane (2)

Sindian (3)

TANGHORY

Koubanao (12)
 Colomba (3)
 Bignona (2)
 Sindialon (2)

S. A. I. C. A.
 Documentation.

SEDIUOBOUKILING

Tankon
 Senoba (2)
 Dator (2)
 Diaroumé
 Mayor } Diola
 Inor }

Mansaban (2)
 Sassita Farambore (2)
 Badimbo (M + p)

DIENDI

Samecanta (P)
 Darsilame (1-)
 Bougnadou (r)
 Bamakounda (4) (B-)
 Dakabentang
 Singhere

MARSSASSOUM

Diafilon (D + M)
 Marakissa (D + M)
 Diafar (D)
 Frankounda (M + S)
 Sibikouroto (M)

TANAFF

Sibandi Brassou
 Bandendung (M)
 Saretarseng (P)

KOLDADIOULACOLCN

Dioulayel (1.500)
 Medina El Adje (700)
 Kamako sansankoto (M)

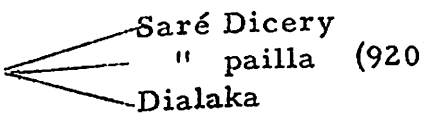
DABO

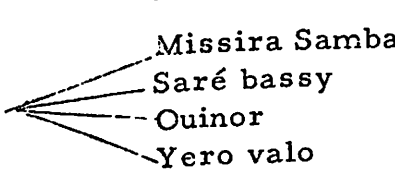
Tiara
 Kandiator (400)
 Goundaga (300)
 Kideli - Dembel
 Manpatim
 Diatamine
 Diankankounda oguel

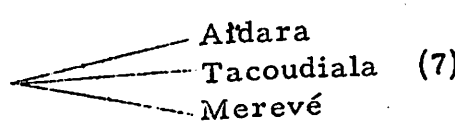
MEDINA YORO FOULAH

Kerevane (800) - (800)
 Kanel (0) - (1.000)
 Belal (P)
 Saradou (0-)
 Sare Maoundé
 Nianing
 Soussoutou

VELINGARAKONKASSE

Doubirou  Saré Dicery
 " pailla (920)
 Dialaka

Saré Diallo  Missira Samba
 Saré bassy
 Ouinor
 Yero valo

Kabendou  Atdara
 Tacoudiala (7)
 Merevé

Mamato ----- Bourya (980)

Mankacounda Sane meta

BOUKOUTO

Medina Pakane
 Sareswoura - Diouvely
 - Saré Diaobé

Timindala - Saré Mamadou Equé
 - Saré Deubel

Région	Ethnie	VILLAGE													FAMILLES										TROUPEAUX										Commerciaux		Elevage				
		nb habitants	nb chefs de famille	% de personnes actives	% agriculteurs	% éleveurs-agriculteurs	% éleveurs	% propriétaires de bovins de trait	% charrettes/nb propr. boeufs	% autres matériels boeufs	nb habitants, une classe	nb habitants un dispensaire coopératif	nb habitants un magasin	nb animaux un puits vétérinaire	nb bovins famille	nb boeufs trait/famille	nb moutons/famille	nb chèvres/famille	nb porcs famille	nb troupeaux village	% troupeaux 0-10 animaux	" 11-20 "	" 21-30 "	" 31-40 "	" 41-50 "	" 51-60 "	" 61-70 "	" 71-80 "	" 81-90 "	" 91-100 "	100 et + "	% bovins	% ovins et caprins	% autres	mâles 3 ans	vaches	chèvres	porcs			
D	Diola	901	50	25,0	75,0	0	13,7	2,3	87,3	85,3	14	407	1712	1901	-	3310	31	15	0,5	1,1	0,7	10	407	8,5	1,2	11,7	4,2	7,1	5,4	6,3	2,1	1,6	10,4	3,3	27,7	40	9,7	4,9	1,2	2,2	1,2
P	Peuhl	24	12	50,0	50,0	0	67,0	15,9	97,5	62,5	85,0	446	2229	743	49	3603	22	1,5	3,5	3,2	1,7	8	8,0	4,0	12,0	13,3	21,3	8,0	6,6	8	2,6	5,2	5,2	4,8	11,9	-	10,3	7	3,4	1,4	-
M	Mandingue	42	34	81,0	73,3	0	53,2	19,6	103	93,9	4,5	402	4428	883	38	0	24	2,9	3,3	2,9	0,4	6	0	3,5	5,2	14,0	5,2	15,8	7,0	12,2	6,7	1,7	26,3	3,2	9,9	12,5	0,5	6,4	2,3	1,2	-
P	Peuhl	42	31	74,0	56,7	0	62,7	86,6	96,3	83,3	27,7	1031	0	0	67	0	16	2,1	4,3	2,1	0	5	3,8	0	7,6	15,2	19	7,6	19	7,6	3,8	3,8	11,4	6,6	13,7	0	9,3	6,4	2,3	1,4	0

Tableau 3
MOYENNES DES RESULTATS OBTENUS PAR REGION ET ETHNIE DOMINANTE

Région	arrondissement	ethnie dominante	mil	sorgho	maïs	riz pluvial	riz inondé	fonio	manioc	niebe	potate	coton	arachide	surface totale
Basse Casamance	Diouloulou	Diola	0,508	0,474	0,083	0,528	1,920	-	0,156	-	-	-	2,211	5,880
	Sindian	Diola	2,094	0,203	0,046	-	0,842	0,054	0,082	-	0,007	-	2,679	6,009
	Tanghary	Diola	1,009	0,338	0,012	0,05	1,283	-	0,106	0,081	-	-	2,060	5,939
	Tendouk	Diola	0,08	0,066	-	-	1,561	0,036	0,028	0,031	-	-	0,721	2,523
Moyenne Casamance	Maisassoum	Diola	0,506	0,283	0,156	0,043	0,373	0,054	0,065	0,029	-	-	1,492	3,001
	Diende	Balante	0,573	0,138	0,148	0,055	0,437	0,098	0,005	-	-	-	1,024	2,482
	Boukilling	Peuhl	1,731	0,259	0,297	0,463	0,712	0,182	0,049	-	0,007	0,041	2,511	5,243
	Tanaff	Mandingue	1,491	0,633	1,129	0,092	1,302	0,138	0,050	-	-	-	1,390	6,729

Tableau 4
SUPERFICIE MOYENNE CULTIVÉE PAR FAMILLE
(d'après renseignements des services agricoles)

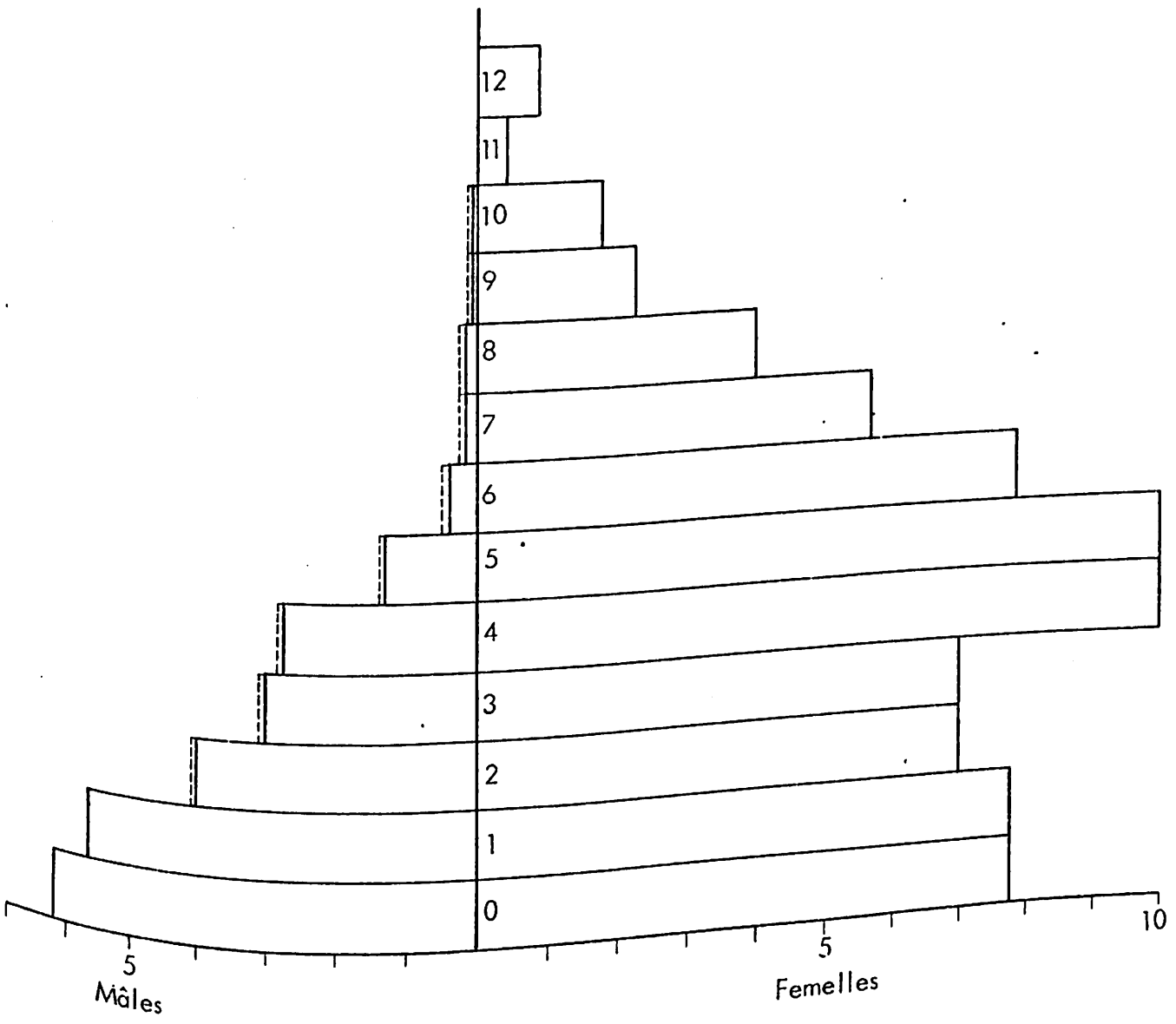
S. T. C. C.
Documentation

BASSE CASAMANCE

DIOLAS

Tableau 2 a

S. I. C. I.
Documentation.



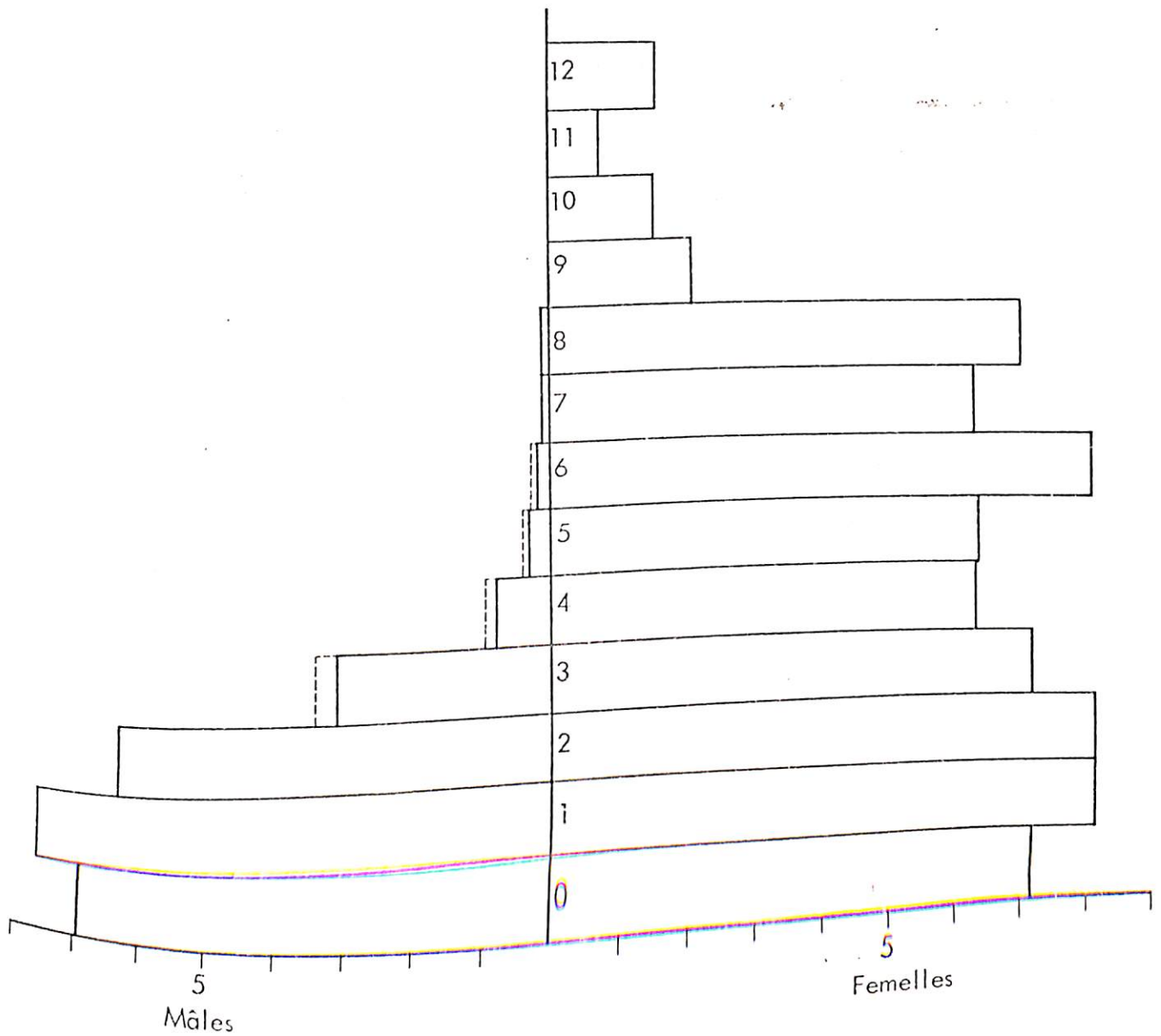
MOYENNE CASAMANCE

(Département de KOLDA)

PEUHLS

Tableau 2 b

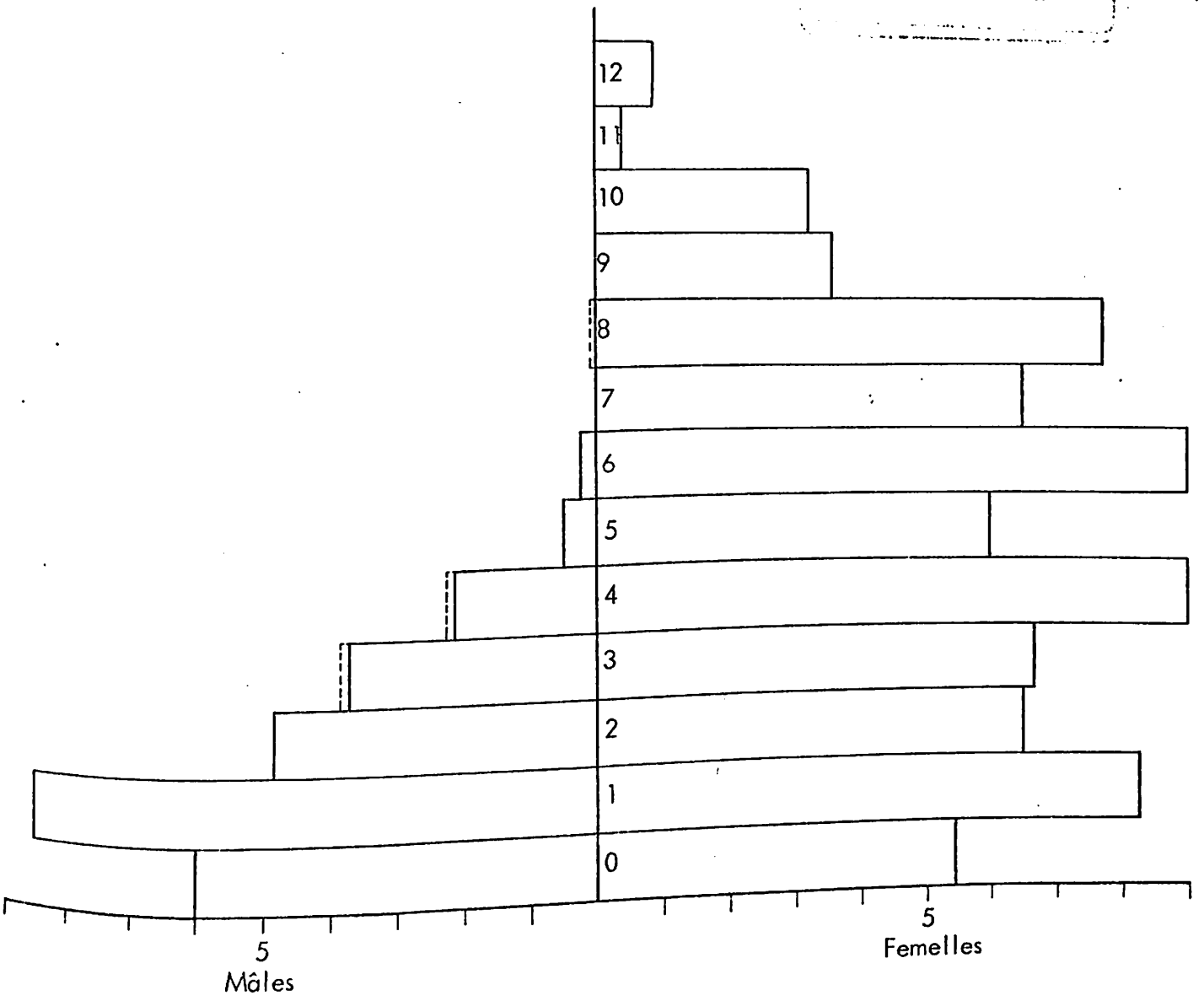
S. I. T. C. C.
Documentation



MOYENNE CASAMANCE
MANDINGUES

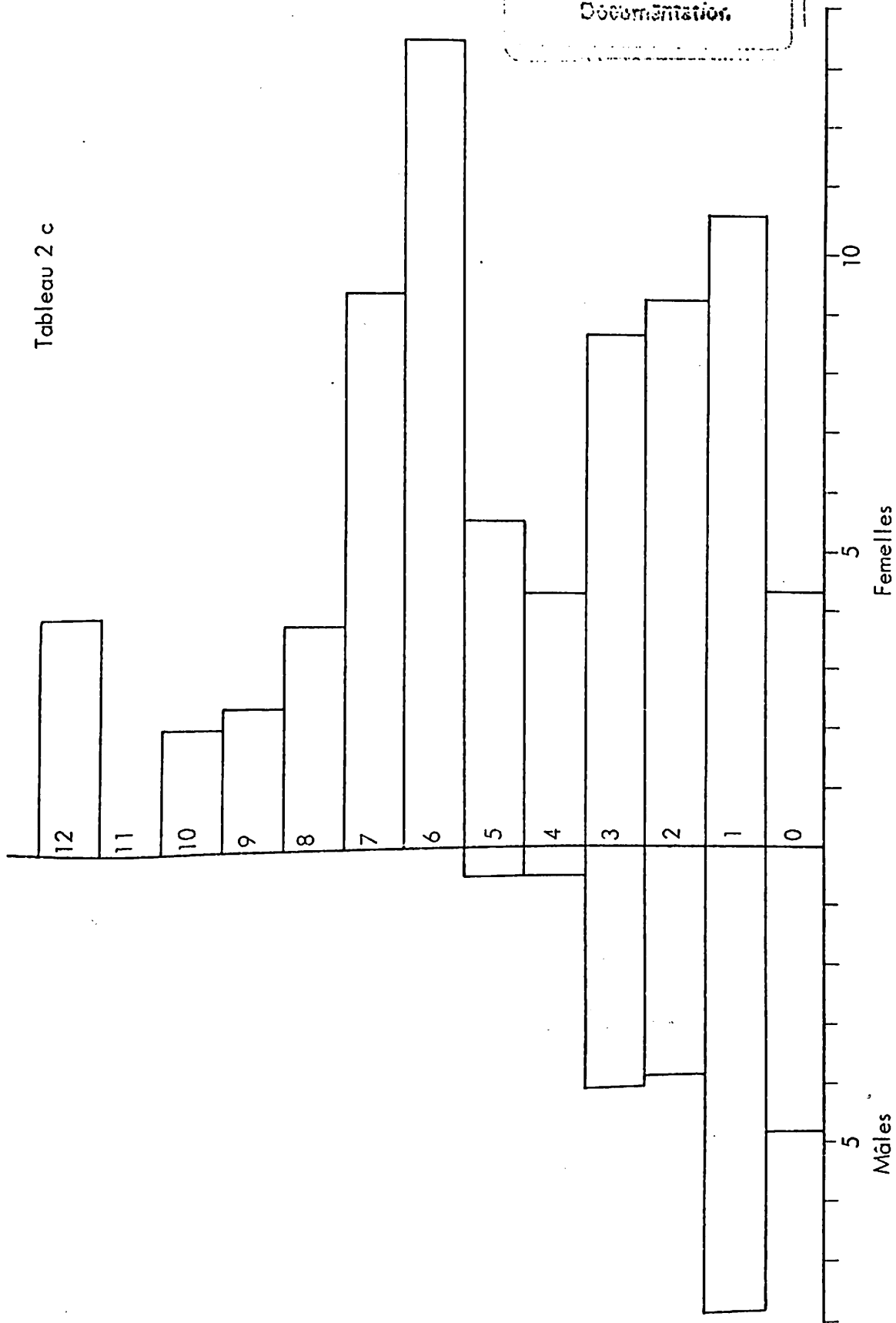
Tableau 2 c

S. I. C. S.
Documentation.



MOYENNE CASAMANCE
BALANTES

Tableau 2 c

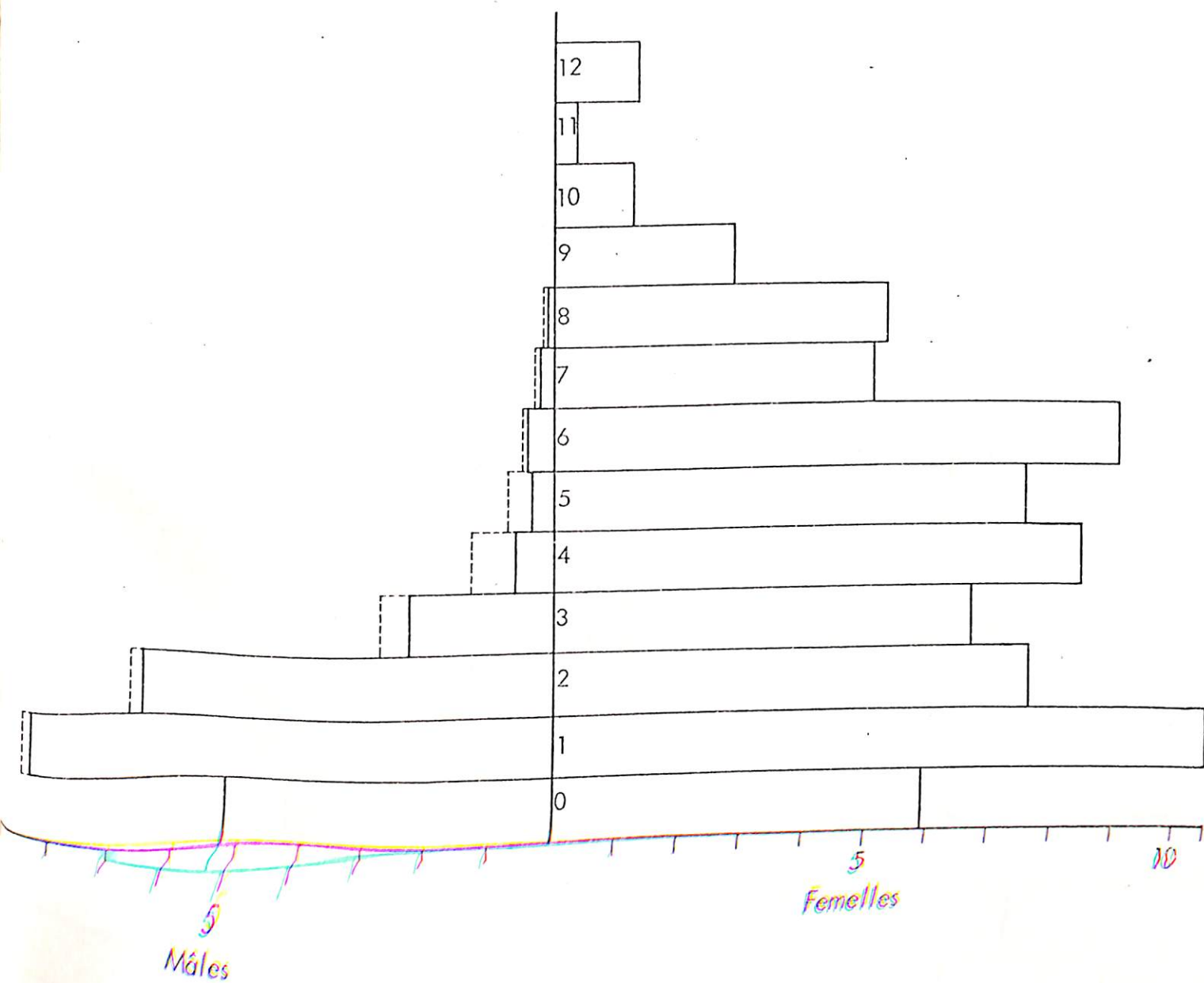


MOYENNE CASAMANCE

DIOLAS

Tableau 2 d

S. r. I. e. e.
Documentation.

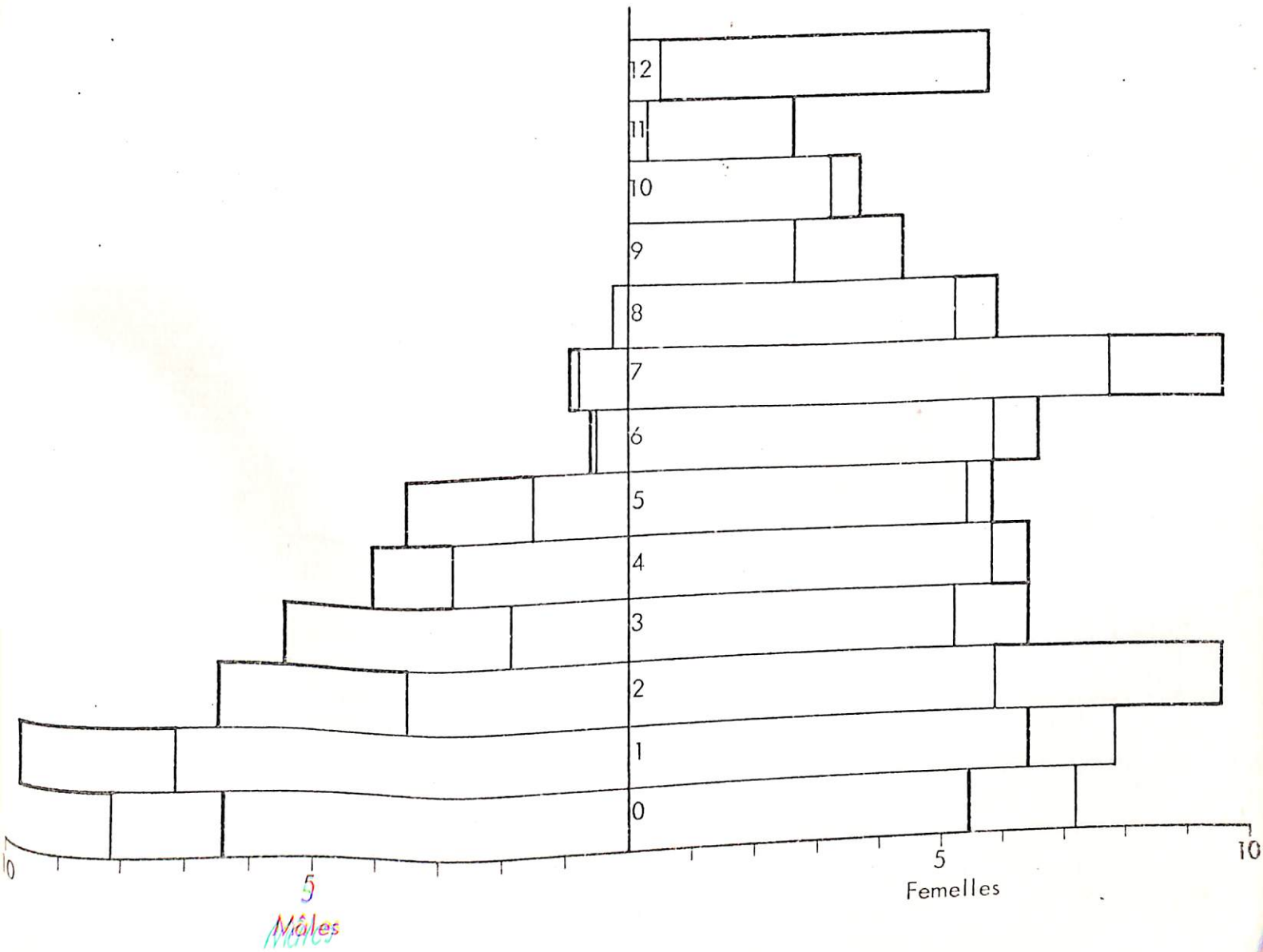


HAUTE CASAMANCE

PEUHLS

Tableau 2 f

S. n. T. c. c.
Documentation



— troupeaux individuels
— troupeaux de village

HAUTE CASAMANCE
MANDINGUES

Tableau 2 g

S. I. T. C. U.
Documentation.

